



CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

CR/012-2015 RELATIF A LA FOURNITURE DE LOGICIELS

LOT N°1

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANTS TTC LUS A L'OUVERTURE	MONTANTS TTC LUS A L'OUVERTURE	OBSERVATIONS
1.	INITECH	1.557.600	1.557.600	Conforme pour l'essentiel
2.	ETOCOMMER	1.387.680	1.387.680	Conforme pour l'essentiel
3.	01 INFORMATIQUE	1.132.800	1.132.800	Conforme pour l'essentiel
4.				

Attributaire Provisoire : La société 01 INFORMATIQUE ayant présenté l'offre la moins disante et possédant les qualifications requises est déclarée attributaire provisoire pour un montant UN MILLION CENT TRENTÉ DEUX MILLE HUIT (1.132.800) Francs Cfa TTC

ADRESSE : BP.14100 TEL. 22358683 - LOME - TOGO

LOT N° 2

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANTS TTC LUS A L'OUVERTURE	MONTANTS TTC LUS A L'OUVERTURE	OBSERVATIONS
1.	INITECH	2.950.000	2.950.000	Conforme pour l'essentiel
2.	ETOCOMMER	1.416.000	1.416.000	Conforme pour l'essentiel
3.	01 INFORMATIQUE	1.534.000	1.534.000	Conforme pour l'essentiel
4.	SET'IN TECHNOLOGIES	1.652.000	1.652.000	Conforme pour l'essentiel

Attributaire Provisoire : La société ETOCOMMER ayant présenté l'offre la moins disante et possédant les qualifications requises est déclarée attributaire provisoire pour un montant UN MILLION QUATRE CENT SEIZE MILLE (1.416.000) Francs Cfa.

ADRESSE : B.P 30440 TEL. 22361782 LOME - TOGO

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du Code des marchés publics et délégations de service public et ouvre le délai de recours gracieux auprès du : CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO en vertu de l'article 122 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) en vertu de l'article 125 dudit code.

ALIKI Solim ,

Personne Responsable des Marchés Publics

